

Interpellation présentée par le député:

M. Andreas Meister

Date de dépôt : 12 juin 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Projet de déplacement du SAN

Lors d'une récente séance de commission de l'aménagement, où la question du déplacement du service des automobiles et de la navigation a été brièvement abordée, la réponse semblait indiquer que ce projet n'était pas encore engagé. Or, une présentation a été faite au Conseil Administratif de la commune de Carouge, leur montrant un projet d'installation du SAN à Bernex, sans que cette dernière ait été informée de cette intention.

Le service des automobiles et de la navigation ainsi que la fourrière cantonale sont des installations importantes en terme de surfaces construites (halle technique, pistes d'essai, parkings, bâtiment administratif), et également en terme d'impacts environnementaux, dus essentiellement à l'importante génération de trafic motorisé. Par conséquent, et a fortiori s'agissant d'une installation étatique, une évaluation stratégique pour déterminer le lieu le plus adéquat pour implanter le SAN s'impose. Au vu de l'importance du projet, une consultation préalable du Grand Conseil ainsi que des communes potentiellement concernées paraît nécessaire.

En conclusion:

Est-ce que le Conseil d'Etat prévoit d'engager une évaluation environnementale pour déterminer la localisation la plus judicieuse pour le SAN ainsi qu'une large consultation sur ce projet?